



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 355

Texte de la question

FLORANGE

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob.

M. Christian Jacob. Monsieur le Premier ministre, M. Montebourg nous annonçait mardi dernier : " Nous avons un repreneur crédible qui souhaite investir 400 millions d'euros pour rénover les hauts fourneaux de Florange ". Personne sur ces bancs ne peut imaginer un instant qu'un ministre de la République ait pu mentir à ce point à la représentation nationale ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Henri Jibrayel. Polémique inutile !

M. Christian Jacob. Pourtant, vous l'avez désavoué et humilié publiquement vendredi dernier en affirmant qu'il n'y a aucun repreneur. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Bruno Le Roux. Amnésique !

M. Philippe Martin. Et des repreneurs à l'UMP, il y en a ?

M. Christian Jacob. Monsieur le Premier ministre, vous portez la responsabilité d'un double échec. L'échec de Florange tout d'abord, puisque vous avez confirmé que les hauts fourneaux ne pouvaient pas redémarrer dans un avenir prévisible. Et puis celui de la France, monsieur le Premier ministre, avec ce message catastrophique que vous adressez aux investisseurs étrangers, en laissant un ministre de la République utiliser la menace de la nationalisation comme une arme de négociation. Cela n'est pas acceptable vis-à-vis des investisseurs potentiels.

Monsieur le Premier ministre, je vous demande de vous expliquer solennellement sur trois points. Tout d'abord, y avait-il, oui ou non, un repreneur pour le site de Florange ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Deuxièmement, avez-vous l'assurance formelle que l'alimentation en gaz des hauts fourneaux ne sera pas coupée ? Si tel n'est pas le cas, c'est une véritable trahison à l'égard des salariés. (*Exclamations persistantes sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, veuillez écouter la question de M. Jacob.

M. Christian Jacob. Troisièmement, la presse évoque un accord secret qui vous lierait avec M. Mittal sur des investissements qui seraient réalisés sur un site proche de Nantes. Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous, oui ou non, démentir immédiatement cette information ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le président du groupe UMP - c'est bien cela, je ne me trompe pas ? (*Rires et applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Christian Jacob. Répondez à la question !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur Jacob, vous avez de la mémoire : vous vous souvenez donc certainement qu'en 2006, dans le cadre d'une OPA hostile, M. Mittal et son groupe se sont porté acquéreurs d'Arcelor.

M. Dominique Le Mèner. C'était sous Jospin !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Ce n'est pas une bonne chose pour les grands groupes industriels français et européens, qu'une telle possibilité subsiste dans notre législation. C'est la raison pour laquelle j'ai

demandé que le Parlement soit rapidement saisi de propositions propres à faire en sorte que ce genre de situation ne se reproduise plus, et que les OPA hostiles n'imposent plus leur droit aux grands groupes industriels français et européens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

À peine deux ans plus tard, monsieur Jacob, venait l'affaire de l'aciérie de Gandrange. Cela aussi vous dit-il quelque chose ? Des investissements devaient y être réalisés, Gandrange devait être sauvée. Aujourd'hui, Gandrange est une friche industrielle : il n'y a plus rien ! Les engagements pris n'étaient pas solides. Pourquoi cela ? Parce qu'ils étaient conditionnés à la situation du marché de l'acier.

Eh bien, les engagements que mon Gouvernement a obtenu de M. Mittal aujourd'hui n'ont rien à de tel. Ce sont des engagements sans conditions dont le premier objectif est de préserver les emplois et l'avenir du site industriel. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. Bruno Le Roux. Très bien !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Venons-en maintenant aux attaques - assez basses - que vous venez de formuler à mon endroit. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Comment pouvez-vous imaginer un instant que lorsque je prends des décisions en tant que chef du Gouvernement, je ne les prendrai pas dans l'intérêt de la nation et de tous les territoires ? Vous avez rapporté des mensonges, je tiens à les démentir de la façon la plus solennelle !

M. Paul Giacobbi. Très bien !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Ma conception de l'État, ce n'est pas de me soucier d'un seul site industriel. S'agissant de la sidérurgie, je me suis préoccupé, avec le Gouvernement, de trois sites : celui de Florange, celui de Dunkerque, et celui de Fos-sur-Mer. S'agissant du site de Basse-Indre, en Loire-Atlantique, il sera certes préservé, mais une partie de ses activités de conditionnement sera transférée à Florange.

Ne me faites donc pas dire l'inverse de ce que je dis. Toutes les décisions que le Gouvernement a prises l'ont été dans le souci de l'intérêt général, et pour préserver l'emploi partout sur le territoire français. Je rappelle que le groupe dont vous parlez emploie 20 000 personnes en France. L'intérêt des Français, c'est que le Gouvernement s'occupe de l'emploi partout, cela n'était pas la même chose avec la précédente majorité.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP. - Exclamations sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Jacob](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 355

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2012](#)